

Envoyé en préfecture le 06/05/2026

Reçu en préfecture le 06/05/2026

Publié le

ID : 091-219102076-20260430-ACTE20260411-DE

DÉPARTEMENT  
DE L'ESSONNE  
Arrondissement de  
Palaiseau  
Canton d'Arpajon

N°	2026	041	1
----	------	-----	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EGLY**

<b>DATE DE CONVOCATION</b> 24 avril 2026	L'an deux mille vingt-six, le 30 avril à 20h30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Benoît FRIMON-RICHARD, Maire.
<b>DATE D'AFFICHAGE</b> 24 avril 2026	<b>Étaient présents :</b> MME DELAVOIX, M. CREMOUX, MME CLERVILLE, M. PIERRON, MME CLERC, M. TOUTI, MME PROT et M. LEHMANN, Maires adjoints,
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b> EN EXERCICE : 29	M. BREHIER, MME RAFOUJAUULT, M. MONGUILLON, MME LEJARS, M. SIPA, MME CAILLON, M. PAYEN, M. WERLE, M. CHATTAHI, MME MEYER, MME LECOUCPEUR, MME PALA, M. GOUSSEFF, M. MORAND-MINVIELLE, MME GUILLOTIN et M. DA VEIGA FERNANDES formant la majorité des membres en exercice.
<b>PRÉSENTS :</b> 25	<b>Absents représentés :</b> M. COUTURIER par MME RAFOUJAUULT, MME PICARD par M. TOUTI, MME VINCENT par MME DELAVOIX et M. GONCALVES par MME CLERVILLE.
<b>VOTANTS :</b> 29	MME CAILLON a été élue secrétaire de séance.

**DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIÉGER AU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DE L'INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF (IME)**

Monsieur FRIMON-RICHARD, Maire d'Egly, rappelle à l'assemblée que l'Association d'Aide aux Personnes Inadaptées du Sud de l'Essonne dispose, sur la commune d'Egly, d'un Institut Médico-Educatif (I.M.E), sis rue de la Guillemaine.

Il précise que conformément au décret n° 2005-1260 du 4 octobre 2005 relatif à la composition des conseils d'administration des établissements publics sociaux et médico-sociaux locaux et aux modalités de désignation de leurs membres et modifiant le code de l'action sociale et des familles (partie réglementaire), il est nécessaire de désigner un représentant du Conseil Municipal pour participer à ce Conseil en tant que membre avec voix consultative.

**Le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur cette affaire.**

**Le Conseil Municipal,**

VU le décret n° 2005-1260 du 4 octobre 2005,

VU les articles L315-10 et R 315-6 du Code de l'action sociale et des familles,

**CONSIDÉRANT** que Madame Sylvie RAFOUJAUULT, conseillère municipale, est candidate.

**Après en avoir délibéré, à 25 voix POUR et 4 ABSTENTIONS,**

**DÉSIGNE** Madame Sylvie RAFOUJAUULT, conseillère municipale, pour représenter la Commune d'Egly au sein du conseil de la Vie Sociale de l'Institut Médico-Educatif.

**Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.**

Certifié exécutoire compte  
tenu de la réception en  
Sous-Préfecture le : 06/05/2026  
et de la publication le : 07/05/2026  
Le Maire



Benoît FRIMON-RICHARD



Pour extrait conforme  
Le Maire d'Egly

Benoît FRIMON-RICHARD